

Opposition à l'implantation d'une
Décharge contrôlée Bioactive au le
lieu-dit « Vigny », commune de
Method

Commission des pétitions, lausanne, le 21 janvier 2009

Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui?

- Le lieu-dit du « Vigny » sur la commune de Method a été sélectionné pour accueillir une décharge contrôlée Bioactive.

- Tentative de faire passer ce projet par une procédure simplifiée en se basant sur une étude préliminaire (plutôt lacunaire, voir annexe 5) et qui ne met pas en évidence les risques et les conséquences que nous avons identifiés et mis en avant dans notre pétition:
 1. Crainte pour la santé des habitants
 2. Atteinte à la beauté du paysage
 3. Dévalorisation des produits et des surfaces agricoles
 4. Risque de pollution des nappes souterraines

Bref rappel

- Description de la possible DCB sur ce site
 - Dimension
 - Emplacement
 - Contenu
 - Date et durée
- Description du lieu-dit de Vigny.

La DCB de Method ?

- Sa surface
 - A son terme, elle devrait occupée environ 13 hectares soit d'équivalents de 13 terrains de foot-ball,
- Son volume
 - Environ 600'000 m³ de déchets, soit 40'000 camions de 15 tonnes.
- Son emplacement
 - Au lieu-dit de « Vigny » sur la commune de Method.
- Date et Durée
 - Début d'exploitation entre 2012 et 2014 pour une durée de 20ans

La DCB de Mathod ?

- Son contenu
 - Scories d'usine d'incinération (dioxines, métaux lourds)
 - Résidus bitumeux (hydrocarbures polycycliques aromatiques)
 - Cendres de lavage des fumées
 - Résidus de boues d'épuration
 - Terres polluées et matériaux divers ne pouvant être recyclés

Lieu-dit de Vigny

- Localisation et topologie du site
 - Terres cultivables de la plaine de l'orbe,
 - Sur le côté gauche de la route cantonale reliant Orbe à Method,
 - A 1 km des mosaïques romaines d'orbe et à 800 mètres des premières habitations de Method,
 - Flanc d'une colline, exposée à l'érosion des eaux d'écoulements et des vents venant de toutes les directions,
 - En légère dépression qui n'évitera pas d'importants travaux d'excavation

Crainte pour la santé des habitants

- Dégagement de Poussières et particules fines
 - Travaux d'excavation et de décharge des déchets seront sources de dégagements de poussières (dont métaux lourds, mr Blum page 3 PV CG du 28/08/08). Le seul moyen de contrôle le maintien de ces poussières au sol se fera par arrosage. Cela nous semble peu probable l'été lors de restriction de consommation d'eau.
 - Augmentation du trafic des camions, déjà très élevé à Method (voir article annexe 3) ce qui se traduira par une augmentation de la concentration de particules fines PM10 dans toute la région,
 - Le lieu-dit « Vigny » se trouvant dans un couloir à vent et dans la plaine de l'orbe qui semble être un terrain propice aux vents tempétueux soulevant tout sur son passage (voir article annexe 3) qui pourront déplacer toutes les substances toxiques volatiles vers Method, Champvent, Sucévaz ou Orbe et être inhaler dans tous leurs habitants .
 - Ce phénomènes pourra aussi avoir des répercussion sur la qualité des produits agricoles des terres voisines et donc sur la chaîne alimentaire.

Atteinte à la beauté du paysage et à notre patrimoine cantonale

- Une décharge au cœur d'une région au fort potentiel touristique:
 - Entre, la ville médiévale d'Orbe, à moins d'un kilomètre des mosaïques d'Orbe, visible depuis le château de Champvent et à 7 KM de Grandson et d'Yverdon-les-bains (son lac, ses bains et son château),
 - Parfait endroit alors que cette tente de mettre en avant tous ces atouts touristiques,
 - Rien de tel que d'admirer le balai des camions et de visiter une DCB à la sortie des mosaïques romaines avant visiter le château de Grandson ou d'aller aux bains,
 - Contrairement à ce qui a été dit, elle sera visible depuis partout comme déjà depuis Bavois.

Dévalorisation des produits et surfaces agricoles

- Le site est situé dans la plaine de l'Orbe qui est considéré comme la garde-manger du canton,
- En lisière des vignobles des côtes de l'Orbe,
- 13 hectares et sûrement plus de terres des plus fertiles sacrifiées et de ne répondant plus aux normes des différents labels. En effet les vents transportant poussières et matières toxiques sur les parcelles avoisinantes verront les agriculteurs exploitant ces dernières perdent leur label (IP..., voir annexe2). Cela naturellement concerne aussi les vigneron de la région qui aura peut-être des problèmes de qualité et de commercialisation de leurs vins.

Risque de pollution des nappes souterraines

- Du fait de son emplacement à flanc de colline, les eaux de ruissellements sont abondantes surtout en cas d'orage. Ces dernières vont même jusqu'à couper la route cantonale. Elles transporteront certainement toutes sortes de matières toxiques qui viendront polluer nos nappes souterraines et cours d'eau. Ces eaux sont souvent ensuite utilisées pour arroser champs et exploitations agricoles ce qui présente un risque de pollution à ne pas négliger.

Remarques

- D'autre part, ce type de projet doit répondre à certaines principes comme ceux
 - Du besoin, qui ne semble pas clairement justifiée,
 - De proximité, c'est à dire que ce genre de site devrait être situé au plus proche du site produisant le maximum de déchets: Tridel.
 - De précautions et dévaluation globale des atteintes à l'environnement.

Remarques

- Ce projet devait répondre à des besoins locaux (cantonaux) alors que nous savons tous que Tridel incinère des déchets étrangers.
- Le nord vaudois possède déjà des cassiers à scories (valeyres sous Montagny)
- 240 000 CHF des deniers publiques ont déjà été dépensés pour s'assurer que les autorités compétentes cantonales allait respecter le droit dans le cadre de ce genre de projet. Est-ce bien normal?

Conclusion

- Lieu inapproprié pour une DCB
 - Présente des risques pour la santé des habitants de la région et pour l'environnement.